

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2024

Le Budget vert

Un nouveau réseau de chaleur bois au Prissé Un pôle ESS et une nouvelle médiathèque place des Gascons

Parmi les 67 points à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal du jeudi 30 mai, les élus municipaux de la Ville de Bayonne ont notamment voté en faveur du budget vert, cet outil de pilotage et de gestion qui a pour but de mettre en adéquation le budget de la Ville avec le Projet de Transition écologique et solidaire, voté en décembre 2023. Les élus ont également validé le lancement de la procédure pour la gestion du futur réseau de chaleur bois du Prissé et l'autorisation d'urbanisme pour le futur pôle ESS qui accueillera en son sein la nouvelle médiathèque reconstruite et agrandie du quartier. Enfin, le Conseil municipal de la Ville de Bayonne a renouvelé son soutien financier à l'achat de batardeau pour lutter contre les inondations.

Budget vert, 72 % du budget de la Ville en faveur de la transition

En moyenne, 25 % des crédits budgétaires de la Ville sont utilisés pour des projets qui ont un impact positif pour l'environnement. En 2024, l'ambition de la Ville s'accroît puisque 35 % des crédits sont fléchés sur des projets de transition écologique. Le Budget vert révèle que la majorité des dépenses d'investissement a un impact positif sur l'environnement. En 2024, la municipalité poursuit ses actions, avec 26 000 k€ des crédits qui seront utilisés pour des actions en faveur du climat, soit 72 % du budget d'investissement. La collectivité a pour ambition d'aller plus loin dans cette analyse en établissant d'une part des grilles d'analyse plus approfondies pour les dépenses qui ne sont pas encore analysées (dépenses de personnel, versement des subventions...) et d'autre part en élargissant l'étude à d'autres aspects, l'atténuation et la biodiversité, ainsi qu'à ces budgets annexes (budget des Fêtes et du stationnement).

Le futur pôle ESS, une vision sociale, solidaire et culturelle de l'économie

Le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS) s'est développé au nord de Bayonne à travers une vie associative riche, impulsée par le cadre stratégique et les financements de la Politique de la Ville. Ce projet d'envergure vise à redynamiser la place et plus globalement le quartier et à soutenir l'activité économique. Il permettra de rassembler la SCIC Otsokop et son supermarché coopératif de 800 m², le Collectif Social Web qui lutte contre la fracture numérique, une cuisine professionnelle pour accompagner l'émergence de projet d'entrepreneurs et le lien social, les services portés par le GIP et enfin une médiathèque renouvelée et adaptée aux nouvelles pratiques de la lecture publique et aux besoins en évolution de la population du quartier.

Rajoutons, que les élus municipaux ont acté leur accord au dépôt des autorisations d'urbanisme pour la création d'un pôle santé sur la place des Gascons. Ce projet permettra notamment de relocaliser la pharmacie et d'accueillir des professionnels de santé et de soins.

La Ville de Bayonne s'engage à accélérer la production d'énergies renouvelables

La Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est fixé à travers son Plan Climat l'objectif ambitieux de couvrir 100% des besoins énergétiques par la production d'énergies renouvelables en 2050. Afin de contribuer à atteindre les objectifs, la Ville de Bayonne s'est engagée dans son Projet de Transition écologique et solidaire, à accélérer le développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique communal, et notamment en développant la production des filières de bois énergie, de solaire thermique et de photovoltaïque. Il s'agit donc de développer un mix énergétique adapté aux ressources locales disponibles et aux besoins des acteurs du territoire. Les études de faisabilité menées sur la création d'un réseau de chaleur sur le Prissé ont démontré l'intérêt du projet. Sa production projetée est estimée à 11,4 GWh/an pour l'alimentation de 2280 équivalents logements. Sur ces 11,4 GWh/an, 6,2GWh seront dédiés à des établissements de santé. Les 5,2 GWh restants seront essentiellement destinés aux logements et aux bâtiments d'enseignement, soit l'équivalent de 1040 logements (dont 148 logements neufs livrés en 2026 issu de l'opération HSA).

La Ville souhaite mener à bien cette opération et ainsi consolider les boucles énergétiques locales à la fois dans des quartiers existants, mais également à travers la création du nouveau quartier du Prissé qui se doit d'être exemplaire.

À noter que le réseau de chaleur Egurretik alimente aujourd'hui 2 600 équivalents logements (dont le centre aquatique des Hauts-de-Bayonne), en produisant 13 GWh/an. Une extension de périmètre est en cours afin de raccorder le programme urbain de la nouvelle Citadelle ainsi que des logements militaires.

Subvention pour l'acquisition des batardeaux

Pour lutter contre les inondations, la Ville de Bayonne renouvelle son financement à l'acquisition de batardeaux, aussi appelés portes anti-inondation, à destination des habitants et des commerçants susceptibles d'être concernés en bord de Nive et d'Adour. La subvention peut atteindre jusqu'à 50 % du coût total. La Ville considère qu'elle doit une nouvelle fois inciter les personnes susceptibles d'être affectées par les crues à acquérir, conserver et mettre en place autant que de besoin des systèmes de batardeaux. Ces dispositifs provisoires et amovibles obstruent une ouverture afin d'empêcher l'eau de rentrer. Efficaces et rapides à installer, ils permettent de lutter efficacement contre les crues soudaines de la Nive, mais aussi de l'Adour.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr